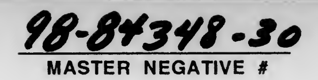
Société de prévoyance et de secours mutuels des...

Paris

1877



MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

332.2
Z Société de prévoyance et de secours mutuels des ouvriers et des employés de la maison Leclaire
Association de l'ouvrier aux bénéfices du patron; banquet du 11 mars 1877
Paris 1877 S in O 15 p 18cm

No 6 of a vol of pamphlets

Only Ed

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 9:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 2-27-98 INITIALS: PB

TRACKING # : 32079

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

SOCIÉTÉ

DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS

DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS

de la Maison LECLAIRE

Rue Saint-Georges, 11, Paris.

ASSOCIATION DE L'OUVRIER

AUX

BÉNÉFICES DU PATRON

BANQUET DU 11 MARS 1877

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX & Cie

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1877

No 6

SOCIÉTÉ

DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS

DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS

de la Maison LECLAIRE

Rue Saint-Georges, 11, Paris.

ASSOCIATION DE L'OUVRIER

AUX

BÉNÉFICES DU PATRON

BANQUET DU 11 MARS 1877

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX & Cie

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1877

ASSOCIATION DE L'OUVRIER

AUX BÉNÉFICES DU PATRON

BANQUET DU 11 MARS 1877

Les membres de la Société de prévoyance et de secours mutuels des ouvriers et employés de la Maison Leclaire, réunis en Assemblée générale, ont décidé, le 22 octobre 1876, qu'en souvenir de la délibération du 24 octobre 1875, par laquelle la pension de retraite des sociétaires a été élevée au chiffre de **mille francs**, un banquet serait offert par la Société à tous ses membres, sociétaires et pensionnaires, ainsi qu'aux ouvriers et employés qui font partie du noyau.

Ce banquet de 140 couverts a eu lieu le dimanche 11 mars 1877, à six heures du soir, dans les salons du restaurant Wepler, 8, avenue de Clichy, sous la présidence de M. CHARLES ROBERT, président de la Société, assisté des deux associés gérants

de la Maison, MM. REDOULY, premier vice-président, et MARQUOT, trésorier de la Société. A leurs côtés, répondant à l'invitation de la Société, avaient pris place: M. TIXIER, qui, avec l'expérience qu'il doit à une longue pratique du notariat, a rédigé, à plusieurs reprises, les actes sociaux de la Maison; M. le docteur RAOUX, médecin de la Société et M. ADOLPHE KUBLY, rédacteur au *Petit Journal*, représentant son rédacteur en chef M. ESCOFFIER, qui, en maintes circonstances, a donné à la Société et au principe de la participation aux bénéfices, le puissant concours d'une immense publicité. L'un des plus anciens clients de la Maison, M. HENRI SINGER, avait été empêché, pour cause de maladie, de se rendre à la même invitation.

Le banquet avait été organisé avec le plus grand soin par M. MARQUOT assisté de M. VALMÉ, commissaire principal, auquel MM. BEUDIN, VERDIN fils, TOFFIER, JOUSSAUME, CAPELLE, LE BRETON, JANTI, PERRIER et VINCENT ont prêté, en qualité de commissaires-adjoints, un concours dévoué dont la Société les remercie. Les vieux pensionnaires de la Société, qui avaient si souvent exprimé le vœu de s'asseoir à ce banquet, depuis longtemps souhaité, y siégeaient à des places d'honneur, heureux de rencontrer dans cette réunion fraternelle les hommes jeunes et vigoureux qui sont aujourd'hui la force et l'espoir de la Maison. Les convives ont fait honneur au menu confortable qui leur a été offert, et il n'est pas inutile de rappeler

ici que, peu de temps avant ce banquet, une souscription avait été ouverte spontanément dans les ateliers de la Maison LECLAIRE au profit des ouvriers lyonnais.

La gaieté la plus franche n'a pas cessé de régner pendant ce repas. Les commissaires rivalisant de zèle, le service étant irréprochable, la fête s'est poursuivie avec beaucoup d'ordre et à la satisfaction de tous.

Au dessert, lorsque les bouteilles de vin de Champagne ont fait entendre leurs joyeuses détonations, M. CHARLES ROBERT s'est levé et a prononcé les paroles suivantes qui ont été plusieurs fois interrompues par de chaleureux applaudissements :

MESSIEURS,

Je porte un toast *A la mémoire de M. Leclaire !*

Après avoir introduit, depuis de longues années, dans sa Maison et vous avoir fait accepter et comprendre ce système de la participation aux bénéfices qui décuple la valeur et la force productive de l'ouvrier, M. LECLAIRE vous disait en 1864 :

« Si vous voulez que je parte de ce monde le cœur » content, il faut que vous ayez réalisé le rêve de toute » ma vie; il faut qu'après une conduite régulière et un » travail assidu, un ouvrier et sa femme puissent, dans » leur vieillesse, avoir de quoi vivre tranquilles, sans être » à charge à personne. »

Et, lorsque tout heureux de vos premiers succès, vous vouliez célébrer, dans un banquet fraternel, les résultats, déjà très-beaux à cette époque, de votre traité d'alliance entre le capital et le travail, il vous répondait : « Pas

» encore! Attendons le jour où, après vingt ans de ser» vices et cinquante ans d'âge, chacun de vous aura » droit à mille francs de rente! »

Aujourd'hui, Messieurs, ce but est atteint. (*Applaudissements.*)

Notre Société de prévoyance et de secours mutuels, propriétaire d'un actif net qui s'élève à près de neuf cent mille francs, sert des pensions viagères de mille francs à vingt-cinq rentiers, des pensions de cinq cents francs à douze veuves de sociétaires et d'autres pensions aux veuves de deux ouvriers non sociétaires, tués au travail.

Nous venons ce soir au rendez-vous qui nous a été assigné par M. Leclaire, mais il n'est plus là, et M. Defournaux, son successeur, nous a été enlevé aussi.

Si M. Leclaire vivait, il contemplerait en ce moment, avec un légitime orgueil, la grande œuvre qu'il a créée. (*Applaudissements*).

Il verrait grandir, marcher seule, et s'affirmer chaque jour davantage la nouvelle organisation du travail, la forme d'association conçue par lui il y a quarante ans. En effet, à côté du salaire que tout homme qui travaille doit être fier de gagner, vous recevez en argent, chaque année, et, plus tard, à titre de pension de retraite, une part considérable des bénéfices de la Maison. Sans secousse et sans bruit, une transformation profonde, j'allais dire une révolution, s'est accomplie dans vos ateliers. Les grèves? ce mot terrible vous fait sourire. L'antagonisme? supprimé. Les conflits? inconnus. L'isolement? remplacé par l'association. Aux privations, aux misères, si poignantes souvent, de la vie matérielle, a succédé un sort meilleur; plus d'angoisses pour l'avenir! le pain des vieux jours est désormais garanti. (*Applaudissements prolongés.*)

M. Leclaire a été le Christophe Colomb de ce monde nouveau qu'il a découvert pour vous. Grâce à une sorte

d'instinct prophétique, qui se confond avec le génie lui-même, grâce à son inébranlable persévérance et à son grand cœur, il a peu à peu vaincu toutes les résistances, surmonté tous les obstacles. Pareil au célèbre navigateur, il a cherché d'abord sa route dans une mer inconnue, ayant à lutter à la fois contre les vents et les flots et même contre l'incrédulité de son équipage, mais, au lieu de se briser, comme tant d'autres, sur l'écueil des folles chimères, il vous a montré un jour la terre fertile promise à votre courage, et vous a fait entrer au port. Il avait su mener, d'une main sûre, la barque qui portait avec sa fortune et la vôtre, la solution d'un redoutable problème économique et social. (*Applaudissements.*)

Son buste, que vous voyez ce soir dans cette salle et qui semble ainsi présider à notre fête du travail associé, a déjà sa place marquée à l'Exposition universelle de 1878. Entouré par vous, Messieurs, d'ornements, d'inscriptions et de peintures, il brillera au milieu des travaux de l'industrie du bâtiment, et les ouvriers de tous les pays, passant avec respect devant cette image vénérée d'un ouvrier devenu patron, d'un patron devenu réformateur, diront avec nous : Honneur a la mémoire de M. Leclaire!

L'assemblée toute entière, par des applaudissements prolongés, s'est associée à ce toast porté au vénéré fondateur de la Société et de la Maison.

M. Redouly, premier associé de la Maison, a pris ensuite la parole en ces termes :

Messieurs,

Je porte un toast à Messieurs les architectes et aux clients de la Maison!

Après les douloureuses épreuves successives qui ont atteint notre Maison, après les deux coups terribles qui sont venus nous frapper dans la perte de nos chers maîtres, M. LECLAIRE et M. DEFOURNAUX, nous sommes heureux de constater que les affaires de la Maison ont continué à prospérer comme par le passé. (*Très-bien.*)

A qui devons-nous, Messieurs, que cette prospérité ait continué? Nous le devons à MM. les Architectes, à MM. les propriétaires qui, bien qu'ils ne nous connaissaient qu'à peine, n'ont pas moins continué de nous protéger et de nous accorder leur confiance, sachant que la Maison est fondée sur des principes d'honnêteté tels, que, du moment que nous ne nous en départirons pas, ils pouvaient être certains d'être toujours aussi bien servis. (*Applaudissements.*)

C'est donc au nom de la gérance et au nom de tous ses collaborateurs que nous offrons à MM. les Architectes et à nos honorables clients l'expression de notre profonde reconnaissance pour nous être demeurés fidèles et que nous leur donnons l'assurance que, comme par le passé, ils pourront toujours compter sur nous.

A Messieurs les Architectes! Aux clients de la Maison! (*Applaudissements.*)

M. VALMÉ, premier employé de la maison, parlant au nom des employés, s'est exprimé ainsi :

MESSIEURS,

Je viens au nom des employés de la Maison porter un toast à l'organisation de la Maison LECLAIRE, car nous devons reconnaître que si, après les terribles épreuves que nous avons traversées en si peu de temps, la Maison a continué à prospérer, c'est à son incomparable organisation que nous le devons.

M. LECLAIRE, en fondant sa Maison, a eu soin de tout prévoir : il a établi des instructions pour chacun, aussi bien pour ceux qui sont appelés à notre tête que pour le plus petit employé; il a voulu que les hommes dépendent des choses et non les choses des hommes; il a voulu que si un accident arrive chez lui, cela ne puisse pas jeter un désarroi dans l'administration de sa Maison, que nous ne pouvons pas mieux comparer qu'à une grande machine dont chacun de nous, dans sa sphère, représente un rouage qui se relie à un autre et dont le tout vient s'adapter à un moteur représenté par les deux chefs de notre administration. (*Applaudissements.*)

M. LECLAIRE a tout prévu dans ses instructions pour chacun, il a prévu le cas où un simple rouage de la machine viendrait à manquer, pour qu'aussitôt il y en ait un autre tout prêt à le remplacer; il a prévu plus encore, il a tout réglé de telle sorte que si un moteur venait à manquer il puisse être remplacé tout de suite pour que la machine continue à fonctionner sans interruption, ainsi que nous en avons vu un exemple, encore récent, où nous avons pu remarquer que rien n'a failli dans notre organisation. (*Très-bien! bravo!*)

Nous pouvons donc, Messieurs, avec une organisation où tout est si bien prévu et en nous renfermant chacun dans notre rôle, étant sûrs comme nous le sommes de ne jamais manquer de direction, nous pouvons donc, comme nous le disait notre honorable président, regarder l'avenir avec calme, avec pleine confiance, car les destinées de la Maison dépendent de nous tous et j'a la conviction que pas un de nous ne faillira à son devoir. (*Applaudissements.*)

Je bois donc à l'union de la Maison, à sa belle organisation, à sa prospérité! (*Applaudissements prolongés*).

M. BARAL, pensionnaire de la Société, a prononcé

ensuite, au nom des rentiers, l'allocution suivante :

MESSIEURS,

M. LECLAIRE n'est plus avec nous. Mais quand un homme s'est continuellement préoccupé de la santé de ses ouvriers et qu'il leur a assuré un sort heureux dans leur vieillesse, il me semble impossible qu'aucun de nous puisse jamais l'oublier. Combien il aurait été heureux de voir son rêve accompli, les 1,000 francs de rente! Il n'est plus là pour voir notre joie et entendre nos remerciements; mais, en nous quittant, que de choses précieuses il nous a laissées, quel héritage nous avons recueilli! L'organisation de la Maison, les statuts de notre Société ont été conçus avec tant de sagesse, que, lui disparaissant, rien n'a périclité. (*Applaudissements.*)

Cependant nous avons été bien cruellement éprouvés par le sort. M. DEFOURNAUX, son associé, son ami, meurt peu de temps après; sa vie a été un dévouement constant pour sa famille; envers M. LECLAIRE il a été d'une reconnaissance sans bornes; pour nous, ses ouvriers, ses associés, ses amis, il est mort martyr de son devoir. (*Très-bien! bravo!*)

Cependant, malgré ces bien douloureuses épreuves, nous continuons à prospérer. Notre honorable président, M. Charles Robert, est tout dévoué à notre cause, à celle des travailleurs; il a étudié, approfondi la question de l'association du travail au capital. Il a vu que là résidait la justice. Aussi est-ce de tout cœur qu'il nous dirige et qu'il nous préside. A lui nos sincères remerciements. (*Applaudissements.*)

MM. Redouly et Marquot ont également compris et se souviennent des conseils que leur a donnés

M. LECLAIRE. Remercions-les pour le zèle qu'ils mettent à continuer de marcher avec fermeté et sagesse dans la voie qui leur a été tracée. Leur conduite est une sécurité pour les vieux pensionnaires, et doit inspirer de la confiance aux jeunes sociétaires, pour leur avenir. (*Applaudissements.*)

En mon nom et au nom de tous les pensionnaires. — A la mémoire de MM. LECLAIRE et DEFOURNAUX et à la bonne santé de MM. Redouly et Marquot. (*Applaudissements prolongés*).

J'ai une prière à adresser à nos jeunes sociétaires. C'est qu'ils redoublent de zèle, si c'est possible. Voici pourquoi. Notre président nous a dit, dans une de nos assemblées, que ce repas n'était qu'une répétition du grand banquet de famille qui aura lieu lorsque notre capital s'élèvera au chiffre d'un million. Eh bien, dépêchez-vous afin que les vieux pensionnaires soient là pour y assister! (*Applaudissements.*)

M. FROMENT, ouvrier doreur, deuxième vice-président de la Société, a lu ensuite une pièce de vers intitulée *l'Ouvrier avant les Sociétés de Secours mutuels et de Prévoyance*, où il montre le contraste frappant qui existe entre la condition de beaucoup de travailleurs et celle des ouvriers de la Maison LECLAIRE. Les applaudissements ont plusieurs fois répondu à la pensée et à la voix sympathique de l'auteur. M. le président a expliqué ensuite que ce morceau est un véritable tour de force, car il s'agit d'un acrostiche où chacun des vers commence par une des lettres formant les mots de la phrase suivante :

« *Au banquet fraternel des ouvriers de la Maison*
» LECLAIRE, A. DEFOURNAUX ET COMPAGNIE, *associés*

» *dans les bénéfices du patron de l'entreprise indus-*
» *trielle de peinture, sise rue Saint-Georges, onze,*
» *à Paris. Souvenir de reconnaissance et d'amitié,*
» *du grand jour de fête du diplôme d'honneur et des*
» mille francs *de pension.* Louis Froment, *ouvrier*
» *peintre doreur, sociétaire, le onze mars mil huit*
» *cent soixante-dix-sept.* »

M. Hutin, ouvrier de la Maison, a porté à son tour le toast suivant au nom des ouvriers :

Messieurs,

C'est au nom de mes collègues que j'ai l'honneur de prendre la parole.

Les anniversaires des grandes dates, des grands faits, des actions glorieuses se sont toujours célébrés par des banquets; c'est pourquoi, nous aussi, nous avons voulu fêter aujourd'hui le couronnement d'une œuvre si noblement conçue, si sagement élaborée et si heureusement menée à bonne fin à force de patience et de travail, au milieu des mille difficultés qu'engendrent toujours les belles idées qui touchent aux associations, surtout dans le genre de celle qui est la base fondamentale de la Maison.

L'association proprement dite n'a encore jamais pu convaincre entièrement tout le monde, non pas tant à cause de la difficulté pour les intéressés de trouver un capital, mais par rapport à la somme égale de loyauté, de bonne volonté, de désintéressement et de dévouement que l'on doit apporter, chacun, de part et d'autre, pour mener à bonne fin cette manière d'entreprendre et qui a presque toujours failli par le manque de ces dernières qualités. (*Très-bien !*)

C'est donc précisément ce résultat que nous célébrons aujourd'hui, qui a eu pour commencement ces qualités essentielles qui sont pour nous un gage de sécurité pour l'avenir. (*Très-bien !*)

Honneur donc à la mémoire de cet homme de bien, fondateur de cette belle institution qui, en relevant le moral de l'ouvrier qui se trouvait assujetti à passer sa vie dans le travail, sans espoir d'y trouver pour ses vieux jours la récompense due à une vie laborieuse et mêlée de privations, a su, par une organisation sublime, lui assurer le repos et la tranquillité pour sa vieillesse. (*Applaudissements.*)

Hommage aussi à la mémoire de M. Defournaux, ce digne collaborateur de M. Leclaire, qui nous a été si prématurément enlevé au lendemain du but atteint qui avait toujours été le rêve de leur vie à tous deux ! (*Applaudissements*).

Merci aussi, mille fois merci à vous, Monsieur le président, qui avez voulu coopérer par vos sages conseils et votre dévouement à la réalisation de ce plan qui avait le bien-être de nous tous pour but principal et qui, aujourd'hui, avez fait trêve à votre douleur paternelle pour venir, par votre présence, nous fortifier dans nos idées de travail et de bonne volonté. (*Applaudissements prolongés.*)

Courage et persévérance à vous, Messieurs les chefs de la Maison, qui continuez la tâche si bien commencée par vos prédécesseurs, tâche que nous nous efforcerons de vous rendre la plus légère possible par notre dévouement et notre aptitude au travail, en suivant l'exemple qui nous a été donné par ceux de nos collègues qui jouissent de la récompense accordée à leur vie de travail et de devoir. (*Très-bien ! bravo !*)

Nous adressons aussi, Messieurs, un mot d'encouragement et de bon souvenir à ceux de nos collègues que les statuts réglementaires de la Maison ont seuls empê-

ché d'être du noyau et par conséquent d'assister à notre réunion, et qui coopèrent néanmoins à l'œuvre commune depuis de longues années au moyen surtout de cette loyale organisation qui fait participer tous les ouvriers indistinctement aux bénéfices de la Maison, et nous saluons tous, auxiliaires, sociétaires et membres du noyau la sublime devise de la Maison, qui est le symbole de la fraternité :

Aimons-nous, aidons-nous ! (*Applaudissements prolongés.*)

Enfin M. Verdin père, trésorier-adjoint de la Société, neveu de M. Leclaire, a remercié, au nom de la famille Leclaire, les orateurs qui, à l'occasion de cette fête, ont voulu rendre un public hommage à cet homme de bien. Voici les paroles de M. Verdin :

Messieurs,

Je viens, au nom de la famille Leclaire, et comme étant l'un de ses membres, vous remercier de tous ces bons souvenirs que vous venez d'invoquer.

Nous sommes profondément touchés en entendant vénérer ce nom qui nous est si cher et qui a laissé parmi nous de si précieux souvenirs, et s'il est une satisfaction pour nous, je dirai plus, une gloire, c'est de voir que M. Leclaire, qui a consacré toute sa vie pour le bien de tous ceux qui l'entouraient, a su trouver en vous, Messieurs, des hommes qui l'ont compris et qui aujourd'hui viennent d'exprimer, avec tout l'élan de leur cœur, la reconnaissance qu'ils éprouvent pour les avantages qu'ils retirent de l'institution que M. Leclaire a si noblement fondée. (*Applaudissements.*)

Merci donc, Messieurs, et je bois à l'immortalité de l'œuvre de M. Leclaire ! (*Applaudissements prolongés.*)

Après ces toasts, les groupes se sont formés, les conversations particulières, animées et cordiales, ont succédé à la manifestation solennelle des sentiments de tous ; chacun se réjouissait d'avoir pu prendre part à cette réunion. D'anciens ouvriers, aujourd'hui pensionnaires, rappelaient que le banquet dit de *réconciliation*, organisé par M. Leclaire, en 1851, avait eu lieu dans ce même local. On mesurait le chemin parcouru, les progrès réalisés, et vers minuit les convives se retiraient emportant dans leur cœur les précieux souvenirs de cette belle fête de famille.

FIN.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5810-7.

END OF TITLE

100 mm

A5

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

1.0 mm

1.5 mm

2.0 mm

END OF
REEL

PLEASE
REWIND